



INNOVATION AGILE AU SEIN DE LA FRENCH TECH, DÉVELOPPEMENT DE PARTENARIATS PUBLIC-PRIVÉ ET DIFFUSION ACCÉLÉRÉE DES BONNES PRATIQUES

HÔPITAL INNOVANT ET SILVER ÉCONOMIE : VERS DE NOUVEAUX HORIZONS DE PROGRÈS ET UNE PLUS GRANDE ÉGALITÉ D'ACCÈS AUX SOINS DES PATIENTS

PAR JOËLLE HAYEK, RÉDACTRICE EN CHEF, ET BERNARD RUBINSTEIN, PRÉSIDENT DU GROUPE PRISME, TITULAIRE DU MARCHÉ DES SOLUTIONS DE TRAÇABILITÉ CODE-BARRES ET DE MOBILITÉ À L'UGAP.

Confrontés à des enjeux toujours plus prégnants – contraintes budgétaires, mutations organisationnelles, vieillissement de la population, lutte contre les déserts médicaux, etc. -, les centres hospitaliers et les établissements sanitaires et sociaux sont aujourd’hui dans une phase de mutation accélérée. Une tendance dont les grands quotidiens et magazines se font régulièrement l’écho, multipliant les titres quelques peu accrocheurs autour d’un hôpital « *à bout de souffle* ». Aussi les acteurs sur le terrain se sont-ils fortement mobilisés pour accompagner au mieux ces évolutions structurantes pour l’avenir de notre système de santé. Après la Fédération de l’Hospitalisation Privée¹ (FHP) et la Fédération des Établissements Hospitaliers et d’Aide à la Personne² (FEHAP), la Fédération Hospitalière de France³ (FHF) a dévoilé, début février, ses propositions pour « *sauver* » l’hôpital, où les tensions semblent aller crescendo. Porte-parole de 1 000 hôpitaux et 3 800 établissements médico-sociaux publics, elle dresse une liste de priorités placées sous le signe du renouveau, en appelant, entre autres, à la promotion d’un hôpital innovant.

En parallèle, le Ministère en charge des Affaires Sociales et de la Santé a publié en décembre 2016, sous l'égide de Pascale Boistard, secrétaire d'État chargée des personnes âgées et de l'autonomie, une feuille de route visant à « réaffirmer [...] le positionnement de la Silver Économie⁴ sur les besoins des individus, dans une optique de rapprochement de l'offre et de la demande » et à impulser « un développement de la Silver Économie au plus proche des usagers et des territoires ». Un document qui marque le début d'une nouvelle étape et fixe une ligne directrice ambitieuse et pragmatique pour la Silver Économie, quatre ans après les premiers travaux destinés à structurer la filière.

Le magazine HOSPITALIA a souhaité aborder cette nouvelle ère sur une note positive, en partenariat avec le Groupe PRISME, praticien expert de la traçabilité médicale code-barres / RFID et acteur innovant de la French Tech, eu égard aux avancées concrètes déjà réalisées dans les domaines clés de l'innovation agile et de son déploiement accéléré. Une approche transversale des besoins des patients tout au long de leur vie et de leurs parcours de santé, ainsi que l'émergence de nouveaux modèles organisationnels, économiques et commerciaux, sont à notre sens plus que jamais susceptibles d'apporter, dès 2017, de nouveaux horizons de progrès partagés, tant pour le secteur hospitalier, sanitaire et social, que pour la Silver Économie.

Et justement, la Silver Économie, arrêtons-nous y. Si la FEHAP y fait expressément référence, la prise en charge du grand âge est également au cœur de toutes les attentions pour les deux autres fédérations. Ainsi de la FHF, pour laquelle « répondre aux défis du grand âge, promouvoir l'autonomie des personnes, protéger les plus fragiles doit devenir une priorité nationale ». C'est que l'enjeu est de taille au vu, notamment, de l'évolution démographique : les personnes âgées de plus de 60 ans représentent aujourd'hui 15 millions de nos concitoyens et seront, en 2030, plus de 20 millions. Le nombre de personnes âgées de plus de 85 ans sera pour sa part multiplié par quatre ces 40 prochaines années, passant de 1,4 à 4,8 millions d'ici 2050. « Une évolution significative qui fait de la Silver Économie un levier d'activité majeur [...] [et qui] exige en parallèle des produits hautement innovants et de grande qualité. La Silver Économie constitue ainsi véritablement une filière d'avenir, créatrice de valeur ajoutée et capable de promouvoir tous les talents, dans les services comme dans l'industrie », rappelait récemment Christophe Sirugue, secrétaire d'État chargé de l'industrie.

Les pouvoirs publics ne s'y sont donc pas trompés, en créant dès 2013 une filière spécifique pour encourager les innovations qui pourront accompagner l'avancée en âge et adresser la perte d'autonomie. Encore faut-il pouvoir lever les freins à l'émergence de la filière, identifiés en amont même de sa création – et notamment le « manque de vision commune entre l'ensemble des acteurs ». L'objectif recherché ? « Réaffirmer [...] le positionnement de la Silver Économie sur les besoins des individus, dans une optique de rapprochement de l'offre et de la demande », mais aussi faire véritablement de l'achat public « un levier puissant de développement » pour impulser « un développement de la Silver Économie [...] cohérent avec les écosystèmes d'acteurs et les compétences des pouvoirs publics sur [les] territoires ». Autant de constats et de lignes directives auxquels nous ne

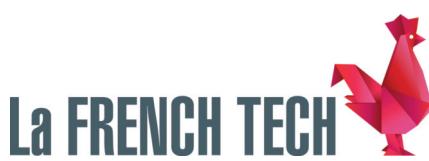
pouvons que souscrire, tant ils résonnent avec la stratégie d'innovation agile et collaborative portée par le Groupe PRISME, pour justement créer une vision commune associant des compétences variées, et accélérer le déploiement de projets innovants. Cette approche a permis de mener avec succès de nombreux projets pour le compte de plusieurs centaines d'établissements sanitaires et médico-sociaux partout en France, dont certains comportaient pourtant des aspects organisationnels complexes. Faisant la part belle à l'innovation, cette démarche collaborative a en outre pu s'appuyer sur la force de frappe de l'UGAP et de ses 25 agences en région, pour accélérer l'adoption de bonnes pratiques ainsi que la diffusion des solutions innovantes, tant dans les grands établissements hospitaliers et médico-sociaux que dans des structures plus petites, au cœur même des régions françaises.

ACCÉLÉRER L'ADOPTION DE BONNES PRATIQUES AINSI QUE LA DIFFUSION DES SOLUTIONS INNOVANTES AU CŒUR MÊME DES RÉGIONS FRANÇAISES

UN MODÈLE CENTRÉ SUR LE DÉVELOPPEMENT COLLABORATIF

Au contact permanent des besoins concrets des patients, des praticiens, du personnel soignant et des gestionnaires d'établissements de santé, le Groupe PRISME a bâti un modèle organisationnel agile, basé sur la synergie des compétences, la réactivité, et le fonctionnement en temps masqué pour améliorer l'efficience des processus R&D. Labellisé par plusieurs pôles de compétitivité pour les projets de recherche menés en propre, le Groupe PRISME recherche, ►

► identifie et conclut par ailleurs des accords de partenariat avec les startups, TPE et PME les plus innovantes de son écosystème en France comme à l'étranger, les instituts de recherche publics et privés, les pôles de compétitivité français, et des chercheurs réputés. Autant d'acteurs qui portent haut le 'R' de R&D, et qu'il fait bénéficier de ses compétences éprouvées et complémentaires en Développement puis, dans un deuxième temps, en Commercialisation, Déploiement et Maintien en Condition Opérationnelle.



Reconnu comme l'un des principaux intégrateurs français de solutions de traçabilité code-barres, RFID, RTLS, M2M, IoT et de mobilité, le Groupe PRISME délivre des solutions globales associant matériels, logiciels et services. Celles-ci permettent d'assurer la traçabilité complète des flux physiques et des flux d'information associés, pour une plus grande sécurité, un suivi en temps réel, et des gains financiers et organisationnels souvent conséquents. Citons à titre d'exemple les solutions d'ordonnancement et de traçabilité des préparations cytotoxiques pour les malades atteints de cancer en UBCO (Unité de Biopharmacie Clinique Oncologique), les systèmes de géo-protection en temps réel des patients Alzheimer ou du personnel médical, les technologies d'identification des patients aux admissions, mais aussi de suivi et d'étiquetage des prélèvements au laboratoire de biologie médicale, ou encore les dispositifs d'alerte personnels en cas de chute, notamment pour les personnes âgées, et d'assistance aux travailleurs isolés (DATI).

Une stratégie gagnant-gagnant, notamment en ce qui concerne les TPE et PME innovantes : s'il est particulièrement exigeant dans le choix de ses partenaires industriels, et privilégie le développement de solutions

RÉSOLUMENT ENGAGÉ EN FAVEUR DE L'INNOVATION COLLABORATIVE, LE GROUPE PRISME L'EST TOUT AUTANT LORSQU'IL S'AGIT DE L'INNOVATION AGILE

disposant d'une réelle plus-value sur le plan technologique – excluant de fait les « gadgets » ou solutions issues du monde de la grande consommation dont la pertinence et la pérennité ne le convainquent pas –, le Groupe PRISME offre ensuite à ses partenaires une opportunité précieuse pour améliorer leur visibilité sur un marché concurrentiel, en s'appuyant sur un acteur fortement implanté sur le terrain et bien au fait des enjeux en présence.

L'INNOVATION AGILE, AU CŒUR DE LA STRATÉGIE PORTÉE PAR LE GROUPE PRISME



Ces collaborations avec les entreprises les plus innovantes de l'écosystème santé s'appuient par ailleurs sur une confiance partagée, qui favorise un environnement de travail serein où aucun partenaire ne tente de prendre l'ascendant sur l'autre. Le Groupe PRISME est en effet signataire de la **Charte relations fournisseur responsables** créée en 2010 par le Médiateur des entreprises et le Conseil National des Achats (CDAF), qui encourage au travers de ses 10 engagements la construction de relations équilibrées. Si une solution ou un

Charte RELATIONS FOURNISSEUR RESPONSABLES

dispositif médical doit évoluer pour être en meilleure adéquation avec les besoins réels, les priorités de développement sont définies à la suite de constats partagés, sur la base d'une compréhension fine des besoins des

utilisateurs. Résolument engagé en faveur de l'innovation collaborative, le Groupe PRISME l'est en outre tout autant lorsqu'il s'agit de l'innovation agile : ne s'inscrivant pas dans la même temporalité que les grands groupes industriels, cette PME innovante n'hésite pas à se remettre en cause en permanence et refuse toute approche dogmatique lorsqu'il s'agit de servir au mieux les intérêts des utilisateurs finaux.

Une approche organisationnelle et des synergies qui se sont illustrées, récemment encore, dans la mise au point et le déploiement de solutions répondant à deux besoins de santé publique majeurs : les problématiques de chutes des personnes âgées, et celles relatives à la libre déambulation des patients souffrant de la maladie d'Alzheimer – des sujets complexes quoique essentiels au niveau sociétal, sur lesquels le Groupe PRISME travaille depuis plusieurs années. Première cause de mortalité chez les seniors, les chutes concernent chaque année un tiers des plus de 65 ans et la moi-



tié des plus de 85 ans, et causent près de 9 000 décès par an. La maladie d'Alzheimer, pathologie neurodégénérative la plus fréquente, touche quant à elle près de 15% des plus de 80 ans et concernait, en 2015, quelques 900 000 personnes en France.

Conscient des enjeux dans un contexte démographique marqué par le vieillissement de la population, le Groupe PRISME a dès lors noué des partenariats stratégiques afin d'apporter des réponses pertinentes à des défis technologiques de haut vol. Des tra-



vaux qui se sont traduits par l'association fluide de technologies de pointe dans différents « boîtiers-montre » de petite taille, et offrant une facilité d'utilisation des plus intuitives. La solution « chutes » intègre en outre des algorithmes puissants de détection des chutes développés par le CNRS, particulièrement efficaces dans la détection difficile des chutes « molles ».

La réflexion portée par le Groupe PRISME et ses partenaires a également adressé des questions pratiques essentielles remontées du terrain, à l'instar de l'autonomie de la batterie, des modalités d'attache du bracelet pour éviter son retrait intempestif, ou encore de l'acceptabilité de la solution par les résidents en EHPAD et leurs familles. Une stratégie qui a permis de faire émerger des innovations maximisant simultanément sécurité et liberté de circulation, tout en facilitant la détection automatique des fugues pour les patients désorientés, et celle des chutes, y compris les chutes molles, chez les personnes âgées. Ces solutions contribuent par ailleurs à maintenir l'autonomie des personnes fragilisées, et offrent aussi une nouvelle sécurité aux porteurs et à leurs proches, tandis que les aidants peuvent se consacrer pleinement à leur métier plutôt qu'à des activités de surveillance. L'utilisateur est encore et toujours au centre du processus de réflexion et de développement.

Ces quelques exemples illustrent les bénéfices que le secteur médico-social et la Silver Économie peuvent escompter d'une approche disruptive, basée sur l'alliance entre innovation agile et innovation collaborative entre start-ups, TPE et PME innovantes, et les acteurs-clés du monde de la recherche et du développement.



DES POLITIQUES D'ACHAT PUBLIC PROACTIVES, POUR SOUTENIR L'INNOVATION 'MADE IN FRANCE'

Le Groupe PRISME a centré son approche sur la satisfaction de nouveaux besoins par la recherche de bénéfices combinatoires, en associant systématiquement l'ensemble des parties prenantes pour accélérer le développement de solutions véritablement innovantes. Cette première étape est suivie par une phase tout aussi essentielle : l'appui des centrales d'achats publiques – et tout particulièrement l'UGAP – pour assurer une diffusion par capillarité des innovations et



Bernard Rubinstein, Président du Groupe PRISME

des bonnes pratiques associées au sein des territoires. Une approche déjà mise en pratique régulièrement dans le monde hospitalier, et qui fait parfaitement écho à celle préconisée par la nouvelle feuille de route Silver Économie. Rappelons-le, celle-ci en appelle à un meilleur rapprochement de l'offre et de la demande et à une politique d'achat public plus volontariste.

Des mesures ambitieuses sont ici d'ores-et-déjà mises en œuvre, à l'instar du soutien à l'innovation et à l'investissement par la création d'un fonds sectoriel de Bpifrance, ou le rapprochement du cluster Silver Valley et du réseau thématique HealthTech de la French Tech. Sans oublier le Pacte national pour la croissance, la compétitivité et l'emploi qui, pour soutenir les PME et ETI innovantes, a fixé un objectif de 2% d'achats publics innovants à l'horizon 2020, ou encore la mise en place de Small Business Act relatifs au développement économique des territoires.

Citons également la nomination d'une personne responsable des relations avec les PME et des achats innovants auprès du Directeur de la DAE (Direction des Achats de l'État) et la création d'un Pôle dédié à ►

LA GARANTIE D'UNE ÉQUITÉ D'ACCÈS À DES SOINS DE QUALITÉ POUR L'ENSEMBLE DE NOS CONCITOYENS

► l'innovation au sein de l'UGAP. Autant d'exemples de la politique proactive désormais portée par les pouvoirs publics afin de soutenir les industries françaises les plus innovantes. Une dynamique à la hauteur des enjeux : les TPE-PME représentent en effet aujourd'hui 99,8% des 3,5 millions d'entreprises que compte actuellement la France. Elles jouent donc un rôle primordial dans le tissu économique national, réalisant 36% du chiffre d'affaires total des entreprises et contribuant à hauteur de 44% à la valeur ajoutée du tissu productif français. Elles ne représentent néanmoins qu'un peu plus de 25% en montant de la commande publique, tous secteurs confondus.

VERS UNE ADOPTION ACCÉLÉRÉE DES BONNES PRATIQUES ET UNE PLUS GRANDE ÉQUITÉ D'ACCÈS AUX SOINS

Les centrales d'achat public ont donc un rôle majeur pour non seulement faire émerger les PME les plus innovantes en régions, mais aussi pour accélérer la diffusion de leurs solutions auprès des utilisateurs, grâce à leur implantation locale et aux facilités qu'elles offrent en termes de procédures d'achats. Le Groupe PRISME en a maintes fois fait l'expérience. Plusieurs projets développés en partenariat avec de grands CHU autour d'un besoin particulier n'ont en effet pas manqué d'essaimer dans des établissements plus petits, parfois situés dans des zones rurales. Ainsi, après avoir co-développé et déployé des solutions performantes de traçabilité code-barres avec le CHU d'Amiens, le Groupe PRISME a été contacté par des établissements de moindre taille, souhaitant bénéficier de ces mêmes solutions via le catalogue de l'UGAP – lequel a donc permis d'accélérer le partage des bonnes pratiques pour favoriser un accès égalitaire à des soins de qualité. De la même manière, sa solution M2M de remontée automatique des constantes vitales dans les salles de réanimation, les unités de soins intensifs et les salles de réveil a commencé par être déployée dans un service en Île-de-France, avant d'être étendue à quatre autres grands hôpitaux franciliens, auxquels devraient prochainement se joindre une dizaine d'établissements supplémentaires.

Citons également la solution d'ordonnancement et d'administration des préparations cytotoxiques pour les patients atteints de cancer, développée en lien étroit avec le CHRU de Tours. Offrant une traçabilité totale depuis la préparation plateau jusqu'à la dispensation du traitement, ainsi qu'une re-priorisation de la production en fonction des besoins en temps réel, ce système innovant a permis de diviser par deux ou trois le temps d'attente des patients, pour lesquels les préparations sont désormais livrées à l'heure attendue. Et, bien qu'il porte sur des processus complexes, il n'en intéresse pas moins d'autres CHU, d'autant qu'il leur est facilement



accessible grâce à son référencement par la centrale d'achat public.

Cette approche vertueuse mise en œuvre dans les secteurs hospitaliers et sanitaires peut donc tout à fait être répliquée pour répondre aux problématiques spécifiques du grand âge et soutenir le développement de la filière Silver Economie. La mobilisation de l'ensemble des parties prenantes est néanmoins nécessaire, qu'il s'agisse des donneurs d'ordre qui, ne trouvant pas sur le marché de solutions pertinentes au regard de leurs besoins, refusent le statu quo pour participer eux-mêmes au développement de ces outils, des startups, TPE et PME innovantes françaises, et des centrales d'achat nationales. Convaincu de cette nécessaire transversalité de l'approche de santé publique, le Groupe PRISME a, pour sa part, déjà eu maintes occasions de tester sa pertinence au cours des nombreux projets qu'il a porté en tant que titulaire de marché UGAP. Et il a ainsi pu constater son rôle actif dans la diffusion des meilleures pratiques innovantes en tous points du territoire, alors même que certaines zones doivent faire face à une raréfaction des ressources médicales et soignantes. Aussi ne peut-il qu'appeler tous les acteurs de l'innovation au quotidien à se mobiliser pour que les années à venir soient véritablement synonymes de renouveau. Avec, à la clé, la garantie d'une équité d'accès à des soins de qualité pour l'ensemble de nos concitoyens. ■

1 - <http://www.fhp.fr/1-fhp/7-presse/1895-/13639-decembre.aspx>

2 - <http://lasantepourdemain.fehap.fr>

3 - http://fichiers.fhf.fr/plateforme_fhf_fb/#p=1

4 - « Améliorer la qualité de vie des personnes âgées, garantir leur autonomie le plus longtemps possible ou même allonger leur espérance de vie : tels sont les principaux objectifs de la Silver Economie. Sous ce nom se cachent l'ensemble des produits et services à destination des seniors, qui se développent avec le vieillissement des Français », explique le portail de l'Économie et des Finances.